



VILLENEUVE-SUR-LOT
Direction de la Communication

Communiqué

Mercredi 16 septembre 2020

Colors'Way C'est le moment de s'inscrire !

Événement ludique, festif et familial, la Colors'Way revient à Villeneuve-sur-Lot pour une 5^e édition le **samedi 26 septembre**. Cette course pédestre colorée de 5 km sur la voie verte, au départ du parc François-Mitterrand, est gratuite et ouverte à tous.

Proposée par la Ville cette course à pied n'est ni chronométrée ni qualifiante mais est une bonne occasion de se retrouver entre amis pour le simple plaisir de courir... ou de marcher. Tout au long du parcours, les participants doivent passer des obstacles et traverser des « color zones » où ils sont couverts de poudre colorée (poudre végétale naturelle, sans danger pour l'être humain et l'environnement).

L'objectif n'est pas d'arriver le premier mais de franchir la ligne d'arrivée totalement bariolé !
La manifestation sera animée musicalement par le DJ KM Event.

En raison du contexte sanitaire et afin d'éviter de rassembler trop de monde, les modalités d'organisation diffèrent des éditions précédentes :

- Quatre départs sont prévus : à 16 h, 16 h 45, 17 h 30 et 18 h 15 (300 participants par départs maximum). Les coureurs devront arriver 15 minutes avant le départ choisi lors de l'inscription préalable.
- Les inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville sont obligatoires. Elles se déroulent jusqu'au 24 septembre. Les inscriptions sur site le jour J ne seront pas possibles.
- Sur site, des zones différenciées seront délimitées : zone d'attente, de départ et d'arrivée.
- Le port du masque sera obligatoire dans le parc, mais pas durant la course.
- Dès que la zone d'arrivée sera pleine, un lancé de poudre sera réalisé, après quoi les participants devront quitter la manifestation et laisser la place aux coureurs suivants.

Inscriptions sur le site internet de la Ville : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr,

Renseignements : 05 53 41 53 77

A noter : En cas d'évolution défavorable du contexte sanitaire à Villeneuve, la manifestation pourra être annulée.